

Ex : Mr et Mme Papy

185 route de Ruscumunoc.

29810 Plouarzel.

Mr et Mme kergil

40 hent Feuten Ar Vec'hez

29810 Plouarzel

Objet : Classement des zones cadastrales

YP 616, YP615 et YP 553

Mr André Talarmin.

Maire de Plouarzel

Président de la CCPI

Mairie de Plouarzel.

29810 Plouarzel.

Mr Le Maire, Mr le Président de la communauté de communes du Pays D'Iroise

Après avoir consulté les plans du futur zonage du PLUI, nous nous sommes rendus compte que nos propriétés cadastrées, pour Mr et Mme Papy, YP 616 et pour Mr et Mme Kergil, YP 615 et YP 553, actuellement classées en zone UC, étaient prévues de passer en zone N.

Nous vous serions reconnaissant, de bien vouloir ne pas déclasser ces parcelles lors du passage au PLUI et de les laisser en zone UC ou zone UH .

D'avance nous vous remercions de l'attention que vous prendrez à notre demande.

Dans l'attente, recevez Mr le Maire, Mr le Président de la CCPI, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Mr et Mme Papy.

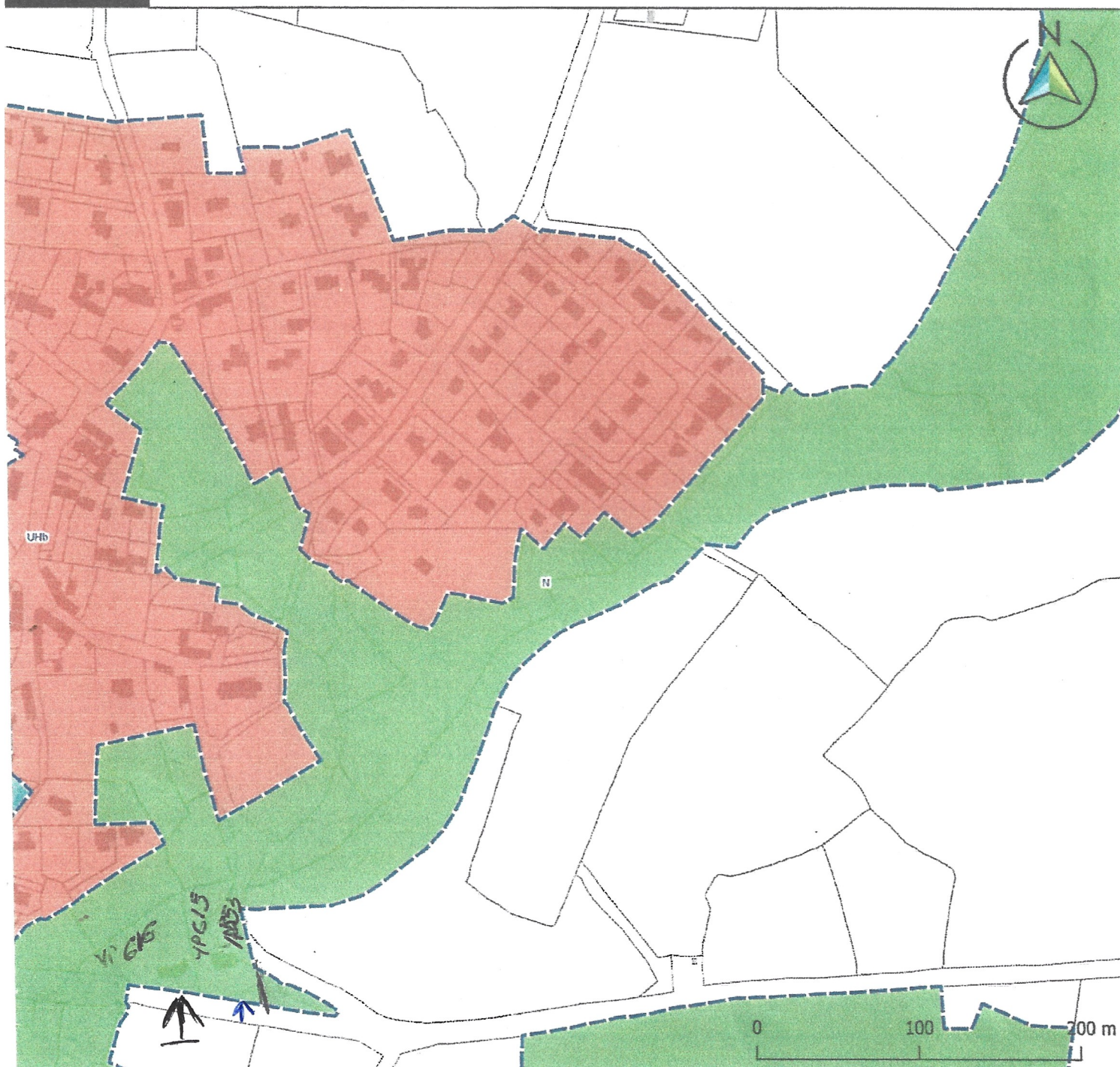
Two handwritten signatures in black ink, one above the other, representing Mr and Mme Papy.

Mr et Mme Kergil

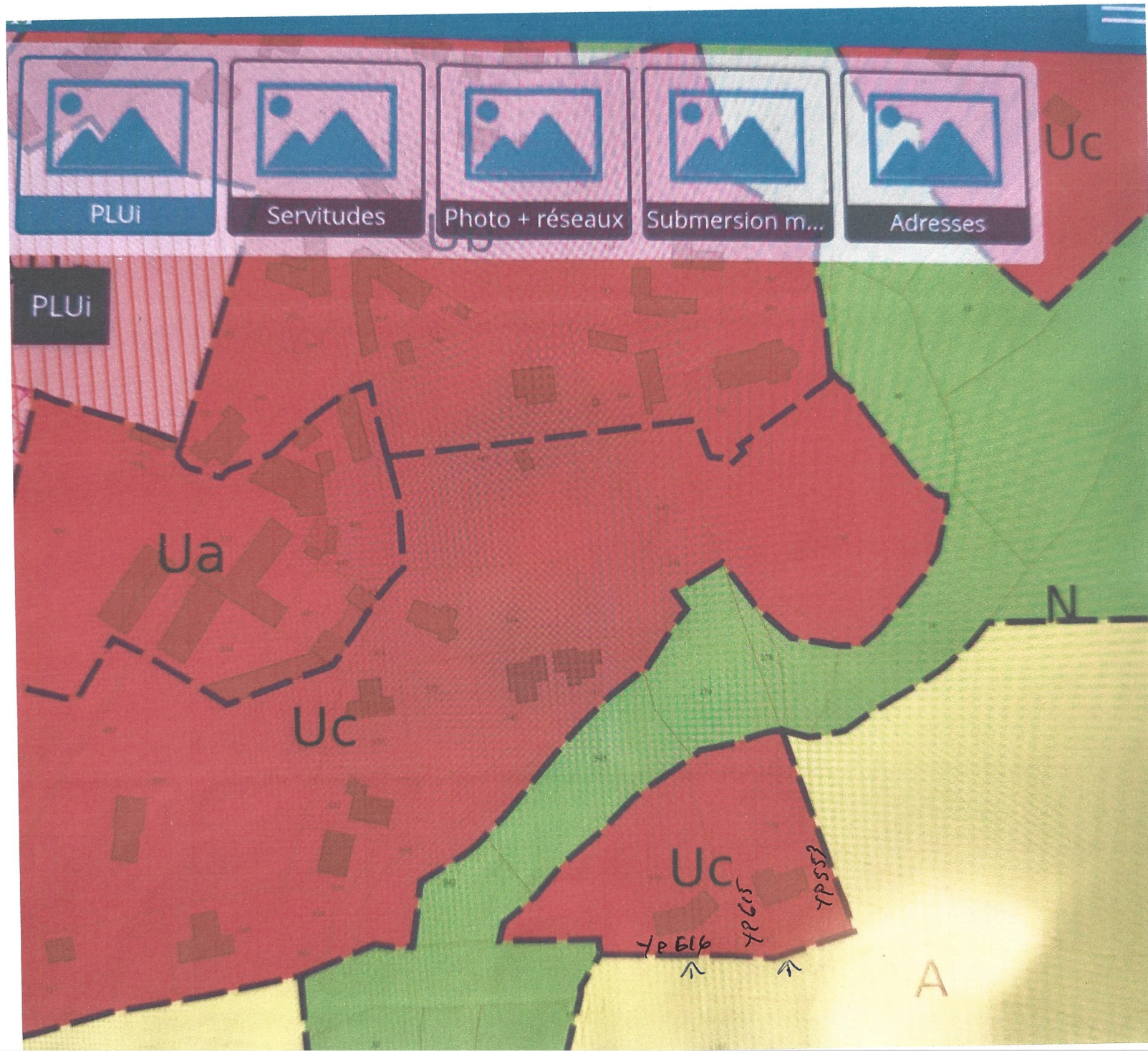
A handwritten signature in black ink, representing Mr and Mme Kergil.

Zonage du PLUi

Habitat	Économique	Équipement	Touristique	Loisirs	Portuaire	Agricole et naturel	Autre
1AUH	1AUE	1AUS	1AUT	1AUL	UP	A	Zone A ou N à définir
2AUH	2AUE	2AUS	UT	2AUL		N	
UH	UE	US		UL			



Zonage prévu au PLUi



Zonage
Actuel
au 12/12/2025